

Département des
Pyrénées Atlantiques

**EXTRAIT DUREGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA**

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Votants :

- Pour : 13
- Contre : 1
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 07/04/2023

Délibération n°19

Séance du 12 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, ECHINARD Emmanuel, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LAGARDE Laurent, LARRALDE Cécilia, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, PALLEC Bernard, ITHURBIDE Fabien, SANZBERRO Jean-Philippe, INÇABY Emile

ABSENTS : MIURA Nathalie

PROCURATION :

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : ADMISSIONS EN NON VALEUR

M. le Maire présente une liste de créances proposée par Mme la Perceptrice pour admission en non valeur.

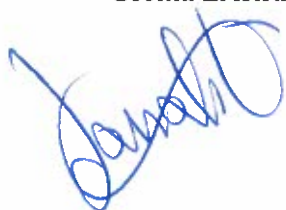
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, le Conseil municipal :

APPROUVE l'effacement de la dette décrite ci-dessus d'un montant de 20€
PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE



Le Maire

Michel IBARLUCIA

